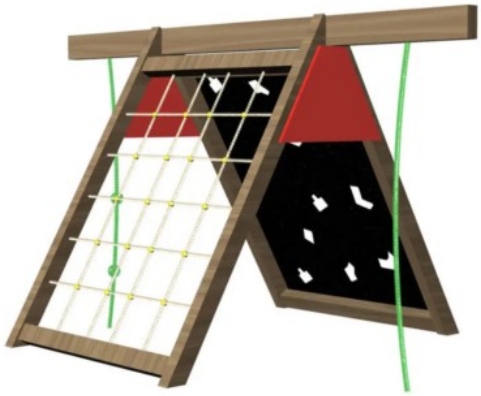
PARCOURS D'OBSTACLES FILET ET MUR À GRIMPER
Référence : 18720



RESUME

Découvrez le parcours d'obstacles filet et mur à grimper conçu enrichir les espaces de jeux extérieurs, les parcs ou les écoles.

Son installation nécessite obligatoirement un sol amortissant certifié NF EN 1177.

Nous vous proposons notre revêtement amortissant synthétique, ou pour un sol plus sain notre revêtement amortissant premium.

Pour éviter les bordures dangereuses et parfaire les finitions de votre sol, ajoutez les bordures chanfreinées anti-chutes.

Tranche d'âge : 30 mois à 8 ans

Dimensions du jeu : L. 3,00 x l. 2,00 m

Surface d'impact : 35 m²

Hauteur de chute : 1,67 m

Capacité : 6 enfants

Fixation : Par scellement direct

Les points forts :

- Bois traité autoclave classe 4
- Conforme à la norme EN 1176
- Sécurité optimale avec marches anti-dérapantes
- Fabrication 100% française



DESCRIPTION

Pourquoi choisir le parcours d'obstacles filet et mur à grimper pour votre aire de jeux ?

Ce jeu d'escalade est conçu pour être installé en extérieur, dans des espaces de jeux collectifs.

Il encourage les enfants à grimper, à tester leur équilibre et à se dépenser de façon ludique.

Il offre une capacité d'accueil de 6 enfants simultanément.

La structure est en forme de double pente (forme "A") et mesure 3 m de long et 2 m de large.

Elle propose deux exercices moteurs différents :

- D'un côté, un filet de cordes pour travailler la coordination et l'agilité.
- De l'autre, une paroi d'escalade inclinée munie de prises ergonomiques pour solliciter la motricité fine et la force des jeunes enfants.

Le parcours d'obstacles est fabriqué en bois résineux traité autoclave de classe 4.

C'est un matériau naturel robuste et inaltérable face aux agressions climatiques et à l'humidité. Il ne nécessite pas d'entretien.

Les éléments de décor et de grimpe sont fabriqués en plastique

haute densité recyclable.

Les surfaces de marche affichent une épaisseur de 15 mm et intègrent un revêtement antidérapant sécurisé.

Cet équipement est parfaitement adapté aux exigences de sécurité en vigueur pour les aires de jeux.

Explorez notre sélection de parcours d'obstacles extérieurs pour enfants, de tourniquets pour parc comme le manège carrousel.

Comment installer le jeu à grimper filet et mur collectivités ?

Il présente une hauteur de chute libre de 1,67 m qui nécessite l'installation d'un sol amortissant certifié 1177.

Ce sol doit correspondre à la surface d'impact de 35 m², c'est à dire 1,7 m autour du jeu.

L'épaisseur minimale du sol doit être ajustée selon la hauteur de chute, le matériau et le modèle de sol amortissant choisi. Valeurs estimées :

- En SBR : entre 55 mm et 60 mm
- En EPDM : 65 mm

Important *:* référez-vous toujours au certificat de conformité de la dalle choisie pour valider son épaisseur exacte.

L'assemblage se réalise avec une visserie en inox A2 pour les structures en bois et une visserie zinguée pour la fixation des extrémités des cordages.

La structure doit être scellée directement dans le sol.

Caractéristiques techniques du jeu filet et mur à grimper collectivités

Tranche d'âge : De 30 mois à 8 ans

Dimensions : L. 3,00 × l. 2,00 m

Surface d'impact : 35 m² (1,7 m autour du jeu)

Hauteur de chute : 1,67 m

Capacité d'accueil : 6 enfants

Fixation : Scellement direct

Assemblage :

- Visserie en inox A2 pour l'assemblage des bois
- Visserie zinguée pour les extrémités des cordes

Structure : Bois résineux traité autoclave classe 4

Éléments de décor : Plastique haute densité recyclable

Éléments de marche et de grimpe : Plastique antidérapant et recyclable (épaisseur 15 mm)

Poids : 75 kg

Lieu de fabrication : France